

sa table<sup>1</sup>. Le jour d'après, ils furent mandés à la Cour par le ministre qui voulait les voir.

Les jours suivants, jusqu'au premier de l'an Chinois<sup>2</sup>, ces Messieurs restèrent avec leurs gens, enfermés et gardés dans leur hôtel, sans avoir la liberté d'en sortir ; ils agirent, nous agîmes, de notre côté pour avoir la permission de nous voir, tout fut inutile. Les Interprètes chinois qu'ils avaient amenés de Canton, avaient déjà tout brouillé par leurs propos inconsiderés.

Enfin le 1<sup>er</sup> jour de l'an chinois, qui répondait au 21 janvier, la prison s'ouvrit ; Son Excellence et quelques M<sup>rs</sup>. de sa suite sortirent de grand matin pour aller à la Cour faire ensemble avec tous les envoyés des princes tributaires, la révérence d'Etiquette à l'Empereur<sup>3</sup>. Cette révérence se fait dans une vaste cour au fond de laquelle est placée la salle

1. « 11 janvier. — Sa Majesté a envoyé, par deux principaux Mandarins, un superbe esturgeon en présent à l'ambassadeur. Il a au moins douze pieds de long et pèse deux cens livres ; il est absolument gelé. C'est la marque d'une faveur distinguée, puisque ce poisson est réservé à l'Empereur, et que ceux de ses favoris qui en mangent le reçoivent de lui. On n'a pas manqué de nous citer toutes ces particularités, et d'y ajouter que Sa Majesté nous traite plus favorablement que les Anglais venus l'année dernière, puisqu'ils n'ont jamais reçu de lui quelque chose d'aussi marquant. D'après la coutume du pays, son Excellence et moi nous avons fait le salut d'honneur à l'Empereur pour exprimer notre reconnaissance et de son attention et de son magnifique présent ». (Van Braam, I, p. 139.)

2. En 1795 le premier jour de l'an chinois fut bien le mercredi 21 janvier.

3. Cette cérémonie est marquée le 11 janvier par Van Braam et non le 12 ; en voir le récit dans Van Braam ; les Hollandais firent le *Ko-t'eou*, sujet de discorde avec les envoyés européens : « Alors nous fîmes tous le salut d'honneur en baissant trois fois la tête jusqu'à terre, à trois différentes reprises ». (I, p. 143.)